



Montréal, 4 novembre, 2016

Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe, 14e étage
Montréal (Québec) H3A 1X6

Objet : Stratégie Centre-Ville : La contribution des architectes paysagistes au cœur du développement du centre-ville de Montréal

Monsieur, Madame,

Dans le cadre du processus de consultation publique en cours, concernant la vision d'avenir et les orientations stratégiques de développement de l'Arrondissement de Ville-Marie, l'Association des architectes paysagistes du Québec (AAPQ) souhaite rappeler le rôle essentiel joué par la profession d'architecte paysagiste dans le développement des espaces de vie extérieurs. L'apport de l'architecture de paysage sur la qualité des espaces publics et privés est indéniable.

À la lecture des documents de consultation, nous tenons à souligner que l'approche et les pratiques de notre profession sont en parfait accord avec la principale priorité d'action des participants au Questionnaire en ligne de l'automne 2016, diffusé par l'OCPM, qui vise un « Développement et mode de vie respectueux de l'environnement ». Les architectes paysagistes sont aussi au premier plan en ce qui concerne les « Projets d'accessibilité aux berges et au fleuve » et la « Présence d'espaces verts », autres priorités exprimées par les citoyens. Pour nous, les berges doivent garder bien ouvertes ses fenêtres vers le fleuve.

Notre intervention d'aujourd'hui vise plus particulièrement à souligner l'importance de l'intégration des équipes d'architectes paysagistes au sein des projets de développement. À plus d'une occasion, leur contribution au processus d'analyse et de création a bonifié l'ensemble des projets d'architecture ou d'urbanisme.

Le 27 octobre dernier, l'AAPQ tenait à Montréal son 1er Rendez-vous des architectes paysagistes sur le thème « L'architecture de paysage en amont de la réalisation de projets ». Cet événement plaçant au cœur de la discussion un donneur d'ordre et un architecte paysagiste a démontré la contribution essentielle de notre profession aux différents projets de développement durable, et ce, en synergie avec un nombre de plus en plus important de promoteurs.

À cet égard, il est largement reconnu que l'architecture de paysage présente des avantages économiques à court et à long terme. Dans de multiples projets réalisés au centre-ville de Montréal, à petite échelle, la preuve a été faite de l'apport économique, social et environnemental de l'intégration de la discipline dans le développement de Montréal. Soulignons que l'avenir est porteur d'espoir lorsque nous constatons l'accueil reçu au plan d'ensemble de réaménagement du square Viger.

C'est donc dans cette vision du centre-ville de Montréal que l'AAPQ s'inscrit. Une plus grande interdisciplinarité entre les groupes de professionnels liés à l'aménagement et une plus grande place accordée au cadre de vie constituent la voie du succès pour un centre-ville harmonieux.

En conclusion, les consultations publiques portant sur la Stratégie Centre-Ville peuvent démontrer qu'en matière de développement, il est possible de faire davantage, mais il est aussi possible de faire mieux et de rehausser le paysage urbain sur le plan esthétique pour le bien-être de la communauté montréalaise.

Agréez, monsieur, nos salutations sincères,



Isabelle Giasson, Présidente



Bernard Bigras, Directeur général